

l'école

démocratique

Publication trimestrielle de l'Appel pour une école démocratique (Aped) • N°32, décembre 2007 • 3 euros



Sommaire

DOSSIER / CARTE SCOLAIRE, COLLÈGE UNIQUE	PAGE 4
L'APED SUR LE FRONT DE L'ÉDITION	PAGE 10
L'APED SOUTIENT LA PÉTITION «SAUVONS LA SOLIDARITÉ»	PAGE 16
LE PRINTEMPS DE GRÈCE	PAGE 18
BREVES	PAGE 24
LIRE: «DE LA DESTRUCTION DU SAVOIR EN TEMPS DE PAIX»	PAGE 28

Les chiffres qui condamnent la politique éducative sarkoziste



l'école démocratique

**Avenue des Volontaires 103, Bte 6
B-1160 Bruxelles**

Tél.: +32 (02) 735 21 29

Courriel: aped@ecoledemocratique.org

Site: www.ecoledemocratique.org

*Une publication trimestrielle de l'Appel
pour une école démocratique (Aped).*

Existe également en néerlandais.

*Comité de rédaction: Tino Delabie, Nico
Hirtt, Jean-Pierre Kerckhofs, Philippe
Schmetz, Hugo Van Droogenbroek.*

Maquette et mise en page: jean-marie gilson

Abonnements

Abonnement simple: 10 euros

Abonnement + affiliation: 12 euros
(ou plus, selon vos moyens).

Mode de paiement

Belgique: virement bancaire au compte
000-0572257-54 de l'Aped.

France: nous envoyer un chèque
au nom de Nico Hirtt.

Articles

*Les articles ou propositions d'articles
doivent nous parvenir par e-mail,
au format RTF, OpenOffice ou Word.*

*Le Comité de rédaction se réserve le droit
d'abrégé les articles, d'y apporter des
corrections mineures et d'en modifier les
titres et intertitres.*

Droit de copier

*Les textes publiés ici peuvent être librement
diffusés et reproduits par quelque moyen
que ce soit. Nous vous prions cependant
d'en mentionner clairement l'origine
et d'indiquer au moins un moyen de
contacter l'Aped (adresse, téléphone ou
e-mail). Merci de nous faire parvenir un
exemplaire de toute publication reprenant ou
citant des extraits de l'École Démocratique.*



***l'Aped** se bat afin que tous les jeunes
accèdent par un enseignement public,
gratuit et obligatoire, aux savoirs qui
donnent force pour comprendre le monde
et pour participer à sa transformation.
Une farde de présentation de l'Aped,
comprenant notre texte de base,
est disponible sur simple demande.*



Etudie, car il faut changer le monde !



ÉDITORIAL

Récemment, j'ai eu le plaisir d'assister, à Paris, à une conférence du célèbre économiste de gauche égyptien, Samir Amin. Celui-ci a expliqué pourquoi le système financier mondial, qui constitue la colonne dorsale du marché globalisé, va très probablement s'effondrer en une succession de crises de plus en plus graves au cours des décennies à venir. « Nous allons donc, dit Samir Amin, affronter des époques de chaos et de bouleversements. La question qui se pose aux forces de progrès est de savoir si elles seront prêtes pour cet affrontement. Si elles auront la capacité de saisir cette opportunité pour changer le monde, pour le reconstruire sur des bases plus justes et plus rationnelles »

Quelques jours plus tard, j'ai eu un autre plaisir immense : celui de visionner le nouveau film de Michael Moore, « Sicko ». Je vous conseille de vous asseoir résolument sur les quelques critiques grincheuses qui jugent ce film excessif et d'aller le voir sans tarder. C'est un réquisitoire à la fois bouleversant et plein d'humour contre la situation des soins de santé dans le plus riche pays de la terre, celui-là même qui se voudrait aussi la plus grande démocratie. Et ne tardez pas : le film est vraiment bon, il y a fort à parier qu'il ne sera plus dans les salles d'ici peu.

En sortant du cinéma, mon épouse et moi-même étions gonflés d'enthousiasme. En bons pédagogues - en maniaques de l'enseignement, diraient nos filles - nous avons très vite envisagé d'emmener nos élèves voir ce documentaire. Mais là, les doutes nous assaillent. Comprendraient-ils un film truffé de références historiques (à Kennedy, à la Deuxième guerre mondiale, à la naissance de la sécurité sociale...) ? Nos élèves de 5P et de 6P, et puis même les autres, en saisiraient-ils les finesses ? Ne « décrocheraient »-ils pas rapidement ?

Je vous donne un exemple. Avec son superbe sens de la dérision, Michael Moore embarque quelques patients américains dans un hors-bord, direction Guantanamo - parce que George Bush avait vanté la qualité des soins de santé dont jouissent les prisonniers du camp. Le réalisateur et ses acolytes sont bien évidemment refoulés et se retrouvent à errer dans les rues de Cuba où, finalement, ils trouveront un hôpital où les soins sont gratuits et une pharmacie où un médicament vendu 120 dollars à New-York ne leur coûtera que 5 cents.

Mais combien de mes élèves comprendront les allusions de ces passages ? Combien connaissent l'histoire des relations entre Cuba et les Etats-Unis ? Combien savent que Guantanamo est un territoire cubain loué aux USA, en vertu d'un contrat qui remonte à Battista ? Combien savent qui était ce dictateur ? Combien réalisent ce que cela signifie, pour un pays du tiers-monde, d'avoir un système de santé ou d'enseignement de qualité ? Combien comprendront le lien avec cette déclaration de l'ancien président américain Ronald Reagan, entendue un peu plus tôt dans le film : « L'assurance maladie pour tous, ce serait faire comme nos pires ennemis, les communistes » ?

Le lendemain, j'ai repensé à la conférence de Samir Amin et je me suis dit : si nos jeunes de 16, 17, 18 ans, ou davantage, ne sont pas en mesure de voir, de comprendre et d'apprécier le film de Michael Moore, alors, comment pourront-ils être prêts à affronter les époques de chaos que nous promettent l'effondrement du système financier, la fin de l'ère pétrolière, l'inéluctable afflux de réfugiés économiques et climatiques vers nos pays riches et tempérés, la montée subséquente des intégrismes religieux ou culturels et des haines xénophobes, le réchauffement climatique, l'explosion des prix des matières premières, la raréfaction de l'eau... ? Comment seront-ils armés pour prendre leurs responsabilités face à de tels événements ? Ou, qui sait, face à des événements plus dramatiques encore, comme la scission de l'arrondissement BHV ou l'extension territoriale de Bruxelles.

Au début du 19^e siècle, quelques bourgeois éclairés croyaient qu'il suffirait d'instruire tous les enfants de pauvres pour les arracher à leur condition. Pas d'ignorants ? Pas de prolétaires ! Pas de prolétaires ? Pas d'exploitation ni de misère ! Deux siècles d'école ont montré la vanité de cette utopie. Mais si l'enseignement ne peut pas changer les rapports sociaux et économiques qui dirigent notre monde, il peut en revanche apporter à ceux qui les subissent la capacité de comprendre ce monde et donc de participer, collectivement, à le transformer. Telle est en tout cas notre conviction, à l'Appel pour une école démocratique. Nous vivons dans un monde où le diplôme ne garantit pas un emploi et un avenir, mais seulement une plus ou moins bonne position compétitive sur un marché du travail limité et hiérarchisé. Alors, au lieu de dire aux jeunes : « Travaillez bien vos cours, étudiez soigneusement, afin de vous assurer le meilleur avenir professionnel », nous préférons leur dire : « Travaillez ! Etudiez ! Dévorez les livres ! Car tout ce que vous apprendrez aujourd'hui vous donnera force, demain, pour comprendre le monde, y participer et contribuer à le rendre meilleur ».

Nico Hirtt

Intervention aux « Six heures pour l'école démocratique », Bruxelles, le 20 octobre 2007



carte scolaire collège unique...



carte scolaire, collège unique

Les chiffres qui condamnent la politique éducative sarkoziste

Par Nico Hirtt

Une étude comparative sur les systèmes éducatifs européens apporte désormais la preuve irréfutable que les réformes annoncées par le gouvernement de Nicolas Sarkozy - assouplissement de la carte scolaire et suppression du collège unique - conduiront à une augmentation catastrophique de la fracture sociale dans l'enseignement français.

Nicolas Sarkozy a promis d'en finir avec la « carte scolaire », ce système qui oblige les élèves français à fréquenter un établissement d'enseignement appartenant à un secteur délimité autour de leur lieu de résidence. Il entend, dans un premier temps, assouplir le système en augmentant les possibilités de dérogation. Mais il ne cache pas sa volonté de le supprimer complètement, une fois que sera réalisée « l'autonomie des établissements ». L'une des raisons majeures invoquées pour justifier ce choix est la justice sociale : en raison de la carte scolaire, les enfants de milieux populaires sont aujourd'hui souvent contraints de fréquenter des écoles, des collèges ou des lycées « difficiles », où se concentrent les problèmes de violence, de décrochage et d'échec scolaire. Un assouplissement du régime de la carte scolaire leur permettrait d'opter pour des écoles de plus haut niveau, situées dans des quartiers plus favorisés. Sur ce point, le candidat de l'UMP avait d'ailleurs été rejoint par Ségolène Royal, même si le PS reste officiellement défenseur de la carte scolaire.

Les détracteurs de M. Sarkozy lui rétorquent que loin d'assurer de l'équité, cette réforme générera davantage de ségrégation sociale. Les meilleurs élèves et ceux qui appartiennent aux couches sociales supérieures seront les premiers à fuir les établissements les moins bien cotés, ce qui enfermera ceux-ci, davantage encore, dans leur rôle d'écoles de relégation. A contrario, les « meilleurs » établissements pourront profiter de l'assouplissement ou de la suppression de la carte scolaire pour pratiquer des politiques de recrutement sélectives, qui contraindront les élèves en difficulté à se diriger vers d'autres écoles.



**Nicolas Sarkozy
Xavier Darcos**



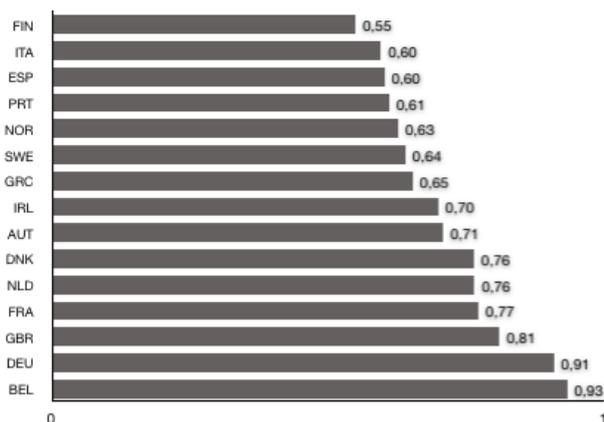
Le nouveau président français a également annoncé sa volonté d'en finir avec le « collège unique », qui retarde l'orientation jusqu'au seuil de l'enseignement secondaire supérieur (le lycée). Il estime qu'une trop grande inégalité de performances entre élèves produirait une « baisse de niveau » dont souffriraient particulièrement les jeunes de milieux populaires, car ils ne peuvent pas facilement échapper à ces classes hétérogènes. D'autres pensent, au contraire, qu'une orientation plus précoce prendra forcément la forme d'une sélection sociale et viendra donc, derechef, accroître la ségrégation sociale dans l'enseignement français.

Qui a raison ? A priori, les deux argumentations pourraient sembler tenir la route. Pourtant, une étude que vient de publier l'association belge « Appel pour une école démocratique » permet désormais de trancher cette question (1). Nous en reprenons ici les grandes lignes et les conclusions.

Classement des pays, selon l'équité dans l'enseignement

L'étude commence par établir un classement du degré d'inégalité sociale dans les systèmes d'enseignement des pays d'Europe occidentale (2). Ce classement est basé sur un « indice de détermination sociale des performances scolaires », calculé à partir des résultats obtenus en mathématique aux tests internationaux PISA 2003 (3).

Figure 1
Indice de détermination sociale des performances scolaires (mathématique, PISA 2003)



Un indice zéro signifie que les résultats des élèves sont totalement indépendants de leur origine sociale. Un indice égal à 1 signifie que la probabilité qu'un enfant de milieu social «supérieur» obtienne de meilleurs résultats qu'un enfant de milieu «inférieur» est deux fois plus élevée que la probabilité inverse. En pratique, aucun pays ne se rapproche de zéro et aucun ne dépasse l'unité.

Le graphique 1 nous montre un classement désormais bien connu : la Belgique et l'Allemagne sont les champions de l'inégalité sociale à l'école, alors que les pays méditerranéens et scandinaves (à l'exception du Danemark) obtiennent les meilleurs résultats.

Quant à la France, son classement est très médiocre: une quatrième plus mauvaise place, qui semble venir confirmer l'idée que la carte scolaire et le collège unique ont été incapables d'assurer l'équité du système éducatif français. Pourtant, avec son indice de 0,77, elle occupe, avec la Danemark, les Pays-Bas, l'Autriche et l'Irlande, une position à peu près médiane entre le score de la Belgique (0,93) et celui de la Finlande (0,55).

Liberté de choix et équité

Qu'est-ce qui explique ces différences entre pays ? La réponse à cette question est évidemment multiple et complexe. Un nombre incalculable de facteurs culturels, pédagogiques, organisationnels, géographiques, sociaux, budgétaires... s'entrecroisent sans doute pour produire le classement ci-dessus. Néanmoins, des techniques statistiques adaptées permettent de déterminer l'importance relative de certains de ces facteurs. En particulier, nous avons voulu étudier l'impact de deux facteurs structurels : le degré de liberté dans le choix d'un établissement scolaire et l'âge du premier « palier » qui divise les élèves en filières d'enseignement séparées.

La liberté de choix des parents (ou des élèves) dépend de trois facteurs :

la densité d'écoles situées à proximité du domicile,

l'existence (ou non) d'une réglementation plus ou moins contraignante en matière d'affectation des élèves aux écoles publiques (un système de carte scolaire, par exemple),

la part de l'enseignement non-public dans l'offre scolaire (enseignement privé ou sous contrat, qui échappe à toute réglementation en matière de recrutement d'élèves).

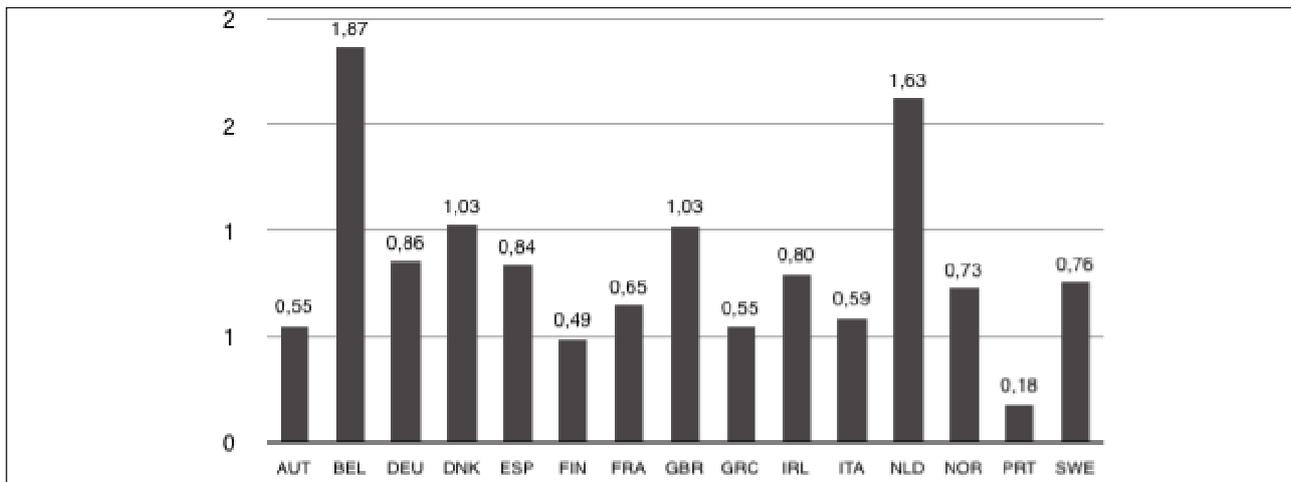
En combinant ces trois facteurs, nous avons construit un « indice de liberté de choix ». Lorsque les élèves ne peuvent accéder qu'à une seule école - parce qu'il n'y a pas d'enseignement privé, parce qu'ils n'ont pas le droit de choisir ou simplement parce que la densité d'écoles est trop faible - alors cet indice prend la valeur zéro. Au contraire, la valeur de cet indice s'éloigne de zéro lorsque la densité d'écoles est élevée, lorsque la part de l'enseignement privé est importante et lorsque les pays imposent peu de contraintes dans l'affectation des élèves aux établissements publics.

Figure 2
Indice de liberté de choix

La Belgique est le pays où l'indice de liberté de choix est le plus élevé (1,87). Cela s'explique aisément en raison des trois facteurs qui interviennent dans le calcul de cet indice : en Belgique, environ 60% des écoles sont des établissements privés sous contrat (généralement catholiques); qui plus est, ce pays ne connaît aucune forme de régulation venant limiter la liberté de choix des parents, même dans l'enseignement public; enfin, la très forte densité de population (343



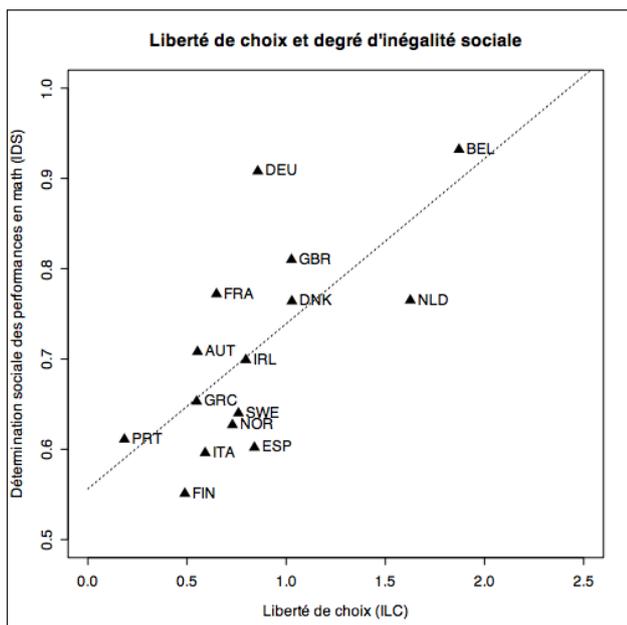
carte scolaire, collège unique



habitants/km²) fait en sorte que l'offre d'établissements scolaires est particulièrement élevée. Au contraire, le Portugal, qui combine un enseignement presque exclusivement public, une carte scolaire aussi stricte qu'en France et une densité d'écoles relativement peu importante (en raison d'un taux d'urbanisation assez peu élevé), présente l'indice le plus faible (0,18). En deuxième position, vient la Finlande (0,49). Quant à la France, elle occupe à nouveau une position intermédiaire (0,65), reflet de l'action conjuguée de la carte scolaire d'un côté, d'un enseignement privé numériquement important de l'autre.

Revenons à notre question essentielle : existe-t-il une corrélation entre la liberté de choix et l'équité sociale dans l'enseignement ? Pour y répondre, il suffit de comparer nos deux indices : l'indice de détermination sociale et l'indice de liberté de choix. Voici ce que l'on obtient.

Figure 3



Sur le graphique 3, chaque point situe l'un des quinze pays sous étude selon les deux indices en question. Plus un pays se trouve à droite sur ce graphique, plus les parents y disposent d'une grande liberté de choisir l'école de leur enfant; plus un pays se situe en haut du graphique, plus les performances scolaires sont déterminées par l'origine sociale. Le résultat est frappant. Les points se distribuent assez régulièrement le long d'une ligne droite croissante, signe d'une très forte corrélation entre liberté de choix et inégalité sociale. Seule l'Allemagne (DEU) s'écarte considérablement de la tendance générale; nous y reviendrons. Un calcul statistique appelé « régression linéaire » permet d'aller plus loin dans ce constat. Il nous apprend en effet que 47% des écarts entre ces quinze pays, en termes d'équité des systèmes éducatifs, sont liés au degré de liberté de choix (4). En langage simple : la liberté de choix produit bel et bien de l'inégalité.

Pour en revenir à la France, on peut montrer que la suppression de la carte scolaire ferait passer l'indice de liberté de choix de 0,65 à 1,14. Ceci tendrait à augmenter l'indice de détermination sociale des performances scolaires d'un peu moins d'un dixième de point. La France glisserait donc le long de la droite pointillée du graphique, vers le haut et vers la droite. Elle dépasserait alors le Royaume-Uni en matière d'inégalité sociale dans l'enseignement. Les mesures visant à favoriser le développement de l'enseignement privé sous contrat viendraient sans doute renforcer encore cet effet.

Sélection précoce et équité

Mais ce n'est pas tout. Le gouvernement français actuel ne se propose pas seulement de liquider la carte scolaire. Il veut aussi en finir avec le collège unique. L'étude publiée par l'Appel pour une école démocratique analyse également cet aspect des structures des systèmes d'enseignement et leur impact sur l'équité. Elle montre notamment que 34% des écarts entre nos quinze pays d'Europe occidentale, en matière d'équité scolaire, peuvent être expliqués par l'âge où intervient le premier palier d'orientation.



carte scolaire, collège unique

En Allemagne, la première sélection hiérarchisante a lieu dès l'âge de 10 ans. Cette situation exceptionnelle (seule l'Autriche fait de même) explique fort probablement pourquoi ce pays s'écarte si fort de la tendance générale observée au graphique 3. A l'inverse, les pays scandinaves, où les élèves poursuivent une scolarité commune jusqu'à l'âge de 16 ans, figurent parmi les nations où l'on observe moins de détermination sociale des performances scolaires.

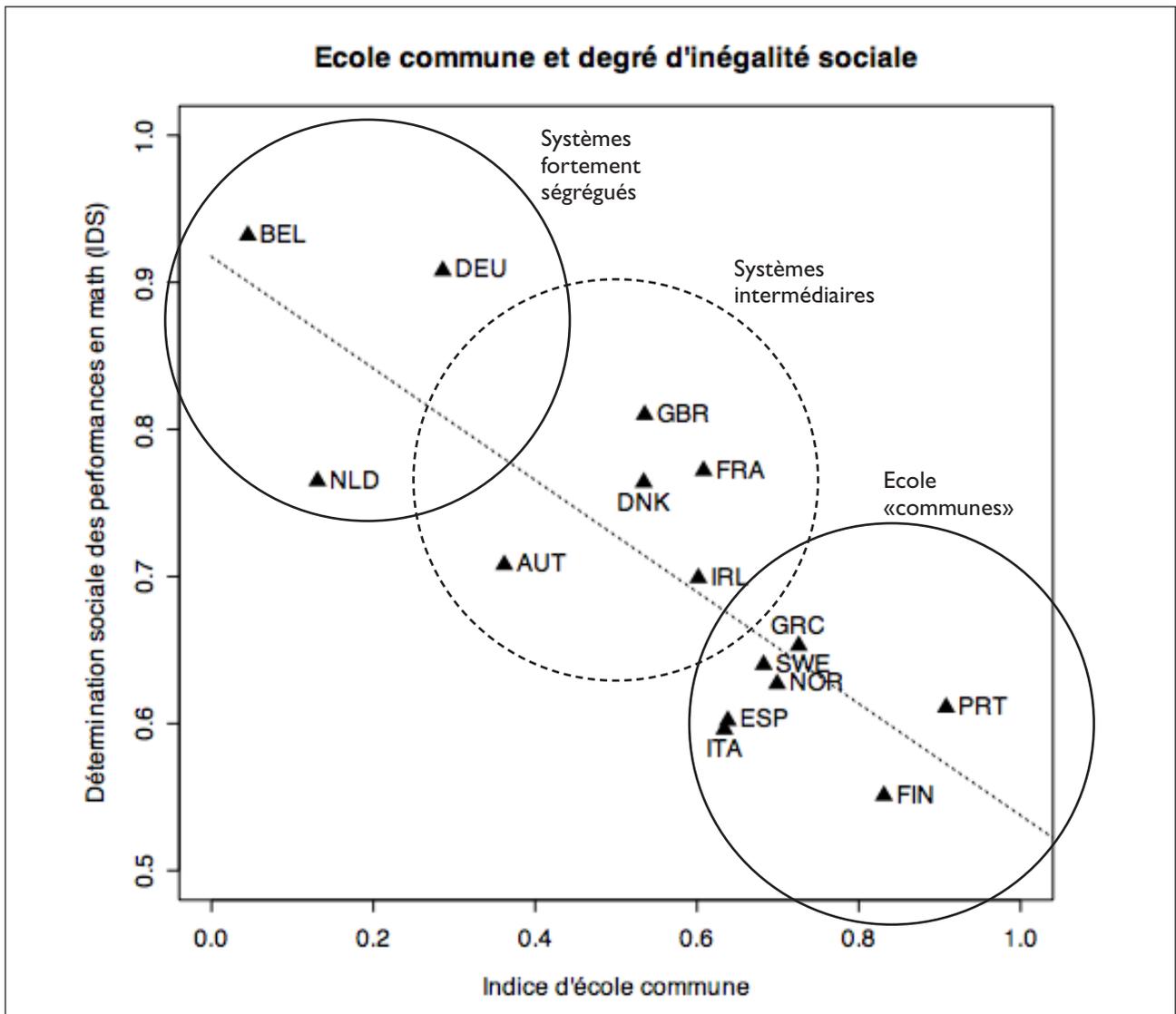
Qu'en est-il si l'on conjugue les deux effets : liberté de choix et sélection précoce ? (5) Nous avons tenté de répondre à cette ultime question en construisant un nouvel indice, intitulé « indice d'école commune ». Celui-ci varie entre 0 et 1. Les pays qui conjuguent une grande liberté de choix avec une orientation précoce ont un indice d'école commune proche de zéro. La Belgique est ainsi à l'indice 0,04. Au contraire, les pays où il y a peu de liberté de choix et où la sélection est tardive, ont un indice proche de 1. C'est le cas de la Finlande, avec un indice de 0,83. La France occupe, comme toujours, une position médiane : 0,61.

Une nouvelle étude de régression linéaire montre que cet indice d'école commune permet d'expliquer 66% des différences entre pays européens quant à la détermination sociale des performances scolaires.

La figure 4, ci-dessous, illustre cette relation très forte entre l'indice d'école commune et l'indice de détermination sociale des performances. On y distingue nettement trois groupes de pays. En haut à gauche, le groupe des pays ayant des systèmes éducatifs fortement ségrégués : grande liberté de choix et sélection précoce. Dans ces pays, le degré d'inégalité sociale s'avère généralement élevé. En bas, à droite, les pays où l'on connaît plutôt une « école commune » : peu de liberté de choix et une orientation très tardive. Dans ces pays, le degré de détermination sociale des performances est généralement beaucoup plus faible. Entre les deux, les pays intermédiaires, dont la France.

Figure 4

Nous avons pu calculer que, si la France devait non seulement supprimer la carte scolaire mais, en outre, ramener





carte scolaire, collège unique

le premier palier d'orientation de 14 à 12 ans, alors son indice d'école commune passerait brutalement de 0,61 à 0,30. En suivant la droite de régression du graphique ci-dessus, on voit que cela tendrait à rapprocher indice de détermination sociale de la France (donc son degré d'inégalité sociale) du niveau de l'Allemagne et de la Belgique. La France perdrait alors sa position médiane, dans le groupe des systèmes intermédiaires, pour se retrouver dans le groupe de tête des nations aux systèmes éducatifs les plus inégaux.

Conclusions et pistes alternatives

Il y a trois ans, l'Appel pour une école démocratique publiait une étude intitulée « La catastrophe scolaire belge », qui fit grand bruit. Nous y dévoilions les chiffres relatifs à l'inégalité sociale dans l'enseignement en Belgique. Nous pouvions désormais être assurés que, si le gouvernement français devait supprimer la carte scolaire et le collège unique, on devrait très rapidement parler aussi de la « catastrophe scolaire française »...

Est-ce à dire qu'il ne faudrait rien changer au système d'enseignement français ? Non, bien sûr.

Premièrement, la carte scolaire doit effectivement être « rénovée », non pas dans le sens d'un assouplissement, mais au contraire d'un renforcement. Il s'agit entre autres de passer d'une affectation strictement sur base du lieu d'habitation, à un système qui tiendrait compte de l'origine sociale, de façon à organiser réellement la mixité sociale dans tous les établissements et, ce faisant, à empêcher le zapping résidentiel.

Deuxièmement, il faut empêcher que l'existence d'un enseignement privé, sous contrat ou non, vienne réduire à néant l'effet régulateur de la carte scolaire. Le minimum consisterait sans doute à imposer une carte scolaire au réseau d'enseignement privé. Mais cela n'empêcherait pas l'existence d'une compétition sociale entre l'enseignement public et l'enseignement privé. La seule solution réelle consiste donc à « nationaliser » les établissements privés, à les transformer en écoles publiques.

Enfin, plutôt que de se lamenter sur un collège unique qui ne fonctionne pas bien, on ferait sans doute mieux de réfléchir aux raisons de son échec. Comment se fait-il qu'à 11 ans, les écarts entre élèves soient déjà si élevés ? Et qu'ils soient déjà si fortement déterminés par l'origine sociale. On connaît la réponse : parce que l'école primaire, avec les moyens dont elle dispose, n'est pas en mesure d'apporter à tous les enfants les conditions qui garantissent leur réussite scolaire; et parce que le collège ne peut pas davantage mobiliser les moyens qu'il faudrait pour combler ces écarts. Ne réussissent finalement bien, au collège, que les « meilleurs » et ceux qui auront eu la chance de trouver ailleurs, dans leur milieu familial, l'aide que l'institution n'a pas pu leur apporter. A cet égard, il n'est pas inutile de rappeler cette ultime statistique issue de l'enquête PISA : dans aucun pays d'Europe (nouveaux membres compris),

le nombre d'élèves en classe de mathématique, à l'âge de 15 ans, n'est aussi élevé qu'en France. Il y est de 27 élèves en moyenne, contre 24 en Allemagne et aux Pays-Bas, 23 en Autriche et au Portugal, 22 en Espagne, 20 en Italie et en Suède et... 18 en Finlande. Voilà une statistique PISA qui n'a, semble-t-il, pas été très médiatisée en France.

Notes

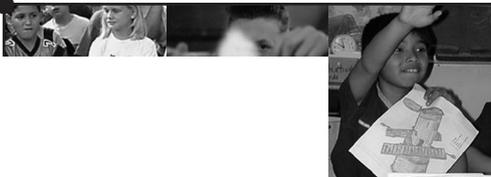
(1) N. Hirtt, *Impact de la liberté de choix sur l'équité des systèmes éducatifs ouest-européens*, Aped, septembre 2007. Disponible sur www.ecoledemocratique.org

(2) *L'ex-Europe des quinze, plus la Norvège et moins le Luxembourg*.

(3) *L'enquête internationale PISA mesure les performances des élèves de 15 ans, en mathématique et en lecture, dans les pays industrialisés et dans quelques pays du tiers-monde. Il faut certes rester prudent par rapport aux rapports publiés, sur base de PISA, par l'OCDE (qui est l'initiateur de ces enquêtes) : ils sont souvent fortement instrumentalisés au service des options politiques et économiques de ce bureau d'étude du capitalisme mondial. En revanche, la base de données statistiques de PISA recèle une richesse incalculable d'informations dont nous aurions tort de nous priver. L'enquête PISA en est aujourd'hui à sa troisième édition (2000, 2003, 2006). Mais les résultats de l'enquête 2006 ne sont pas encore disponibles au moment où nous écrivons; c'est pourquoi nous utilisons systématiquement les données de PISA 2003.*

(4) *En termes techniques : le coefficient de détermination (R^2) de la régression est égal à 0,47.*

(5) *On pourrait croire qu'il suffirait d'additionner les coefficients de détermination des deux observations précédentes : 47% pour la liberté de choix et 34% pour la sélection, ce qui donnerait 81% pour la conjugaison des deux. Mais il n'en est rien. Il se fait que ces deux paramètres ne sont pas indépendants l'un de l'autre, ils sont corrélés entre eux : les pays où il y a moins de liberté de choix sont aussi, souvent, ceux où l'on oriente plus tard. Ainsi le coefficient de détermination lié à leur action commune sur l'équité scolaire sera forcément inférieur à 81%.*



L'Aped sur le front de l'édition

Cette année 2007 aura vu les auteurs de l'APED publier plusieurs ouvrages et contributions à des livres collectifs. Autant de textes qui empêchent de penser en (ron)rond. Autant d'outils pour comprendre le monde et le changer. Disponibles dans toutes les bonnes librairies et chaudement recommandés.

Nico Hirtt
Ides Nicaise
Dirk De Zutter

**DE SCHOOL
VAN DE
ONGELIJKHEID**



Nico Hirtt et Bernard Legros
Préface d'Alain Accardo

**L'ÉCOLE ET
LA PESTE
PUBLICITAIRE**
oufonseden



De school van de ongelijkheid.
Editions EPO, Bruxelles - Anvers, 2007, 172 pages,
19,50 euros

Enfin, l'enseignement flamand, plus ou moins épargné par les résultats des enquêtes PISA, se voit montrer un carton rouge : si son niveau moyen est plutôt bon, il n'en est pas moins un champion de l'inégalité. Et ce constat sévère est dressé par un trio d'auteurs de référence. En tête, Ides Nicaise, Professeur dirigeant l'équipe de recherche HIVA « Enseignement et Apprentissage tout au long de la vie » à la KUL, suivi de Dirk De Zutter, permanent à la COC, la Centrale Chrétienne des enseignants, et de Nico Hirtt, Aped, que nous ne présenterons plus dans ces colonnes.

La sortie de cet ouvrage collectif a été bien couverte par la presse. Elle n'est que le point de départ d'une longue suite d'interventions publiques et de débats. Car



aped

le propos est bien celui-là : il ne s'agit pas de s'appesantir sur une réalité qui dérange, mais bien de susciter les échanges et d'envisager des pistes de changement.

**Nico Hirtt et Bernard Legros,
L'école et la peste publicitaire.
Editions Aden, Bruxelles,
septembre 2007, 137 pages, 9 euros.
Préface d'Alain Accardo.**

« Mettre hors-jeu tous les faux amis de l'Ecole. » En ces temps de disette, l'Ecole s'ouvre de plus en plus à des « cadeaux » venus du privé. Dans l'esprit de Bernard Legros, l'initiateur de ce livre, il ne s'agissait pas d'écrire un énième ouvrage sur la pieuvre publicitaire : la bibliographie incluse dans cet essai guidera qui le souhaite vers des titres de référence. Ce qui en fait l'originalité, c'est de se préoccuper de l'intrusion de ce fléau précisément dans l'institution scolaire.

Par quelques exemples concrets, les auteurs montrent comment la publicité commerciale s'insinue insidieusement dans nos écoles. Encore faut-il expliquer pourquoi les multinationales s'intéressent de si près à nos chères « têtes blondes », et en quoi les discours et systèmes publicitaires sont contraires au sens même de l'Ecole. Ce dont se charge Bernard en deux chapitres synthétiques. Nico, comme de coutume, brosse le contexte global dans lequel s'inscrit l'intrusion de la pub à l'Ecole : « société de la connaissance », polarisation du marché du travail, besoin de nouveaux marchés, école marchandisée ...

Particulièrement intéressant et stimulant, le dernier chapitre, qui prépare le temps de la résistance ! Les auteurs nous initient au mouvement antipub, aux animations scolaires sur ce thème, à l'action individuelle et collective, à la législation en vigueur. Il rappellent fort utilement qu'un refinancement de l'enseignement l'aiderait à rester indépendant des pressions commerciales.

Cerise sur le gâteau, une très belle préface d'Alain Accardo, sociologue français, « bourdieusien » notoire.

**Nico Hirtt,
Déchiffrer le monde.
Aden, Bruxelles, 2007, 143 pages,
14 euros**

Voici ce que le Monde diplomatique (Ph. Arnaud) dit du nouveau titre de notre infatigable Nico. « Dans ce « Contre-manuel de statistiques pour citoyens militants », Nico Hirtt conjugue son métier de professeur de mathématiques et son engagement politique. A partir d'exemples variés, l'auteur montre comment, par un usage partiel et biaisé des statistiques, on amène les citoyens à croire n'importe quoi : que les immigrés sont délinquants, que les Etats-Unis ont vaincu les nazis, que les jeunes Français sont

nuls en maths, que nos concitoyens croient aux bienfaits du marché, que les Chinois font grimper les prix du pétrole, etc. Chaque exemple ouvre le lecteur à la compréhension de notions statistiques : moyenne, médiane, mode, écart-type, quartile, variance, coefficient de corrélation... Hirtt débusque, sous une expression prétendument scientifique, les raisonnements spécieux qui dissimulent une idéologie bien marquée. En fin d'ouvrage, des adresses Internet et un choix de logiciels permettent de s'exercer aux travaux pratiques. Un livre court, mais efficace ! »

A noter enfin, la participation de Nico Hirtt et de Philippe Schmetz à l'ouvrage collectif dirigé par

**Pascal Durand,
Les nouveaux mots du pouvoir.
Abécédaire critique.
Editions Aden, Bruxelles, mars 2007, 461 pages,
25 euros.**

Une approche critique des mots-clés du discours politique et journalistique actuel. D'où viennent-ils ? Que signifient-ils ? Quelles réalités cachent ces euphémismes ? Le ton de cet ouvrage, salubre exercice de décapage, conjugue rigueur et ironie. Nos contributions : Bologne (processus de), Contrat pour l'école et Discrimination positive.

Info de dernière minute : ce livre collectif vient de se voir attribuer le Prix du Pamphlet 2007, un prix initié par les jeunes éditions Anabet.

Ph. Schmetz

**Appel aux professeurs du 3e degré
secondaire**

**Enquête sur l'état des
savoirs citoyens**

Quel est l'état des connaissances porteuses de citoyenneté critique chez les jeunes, lorsqu'ils terminent l'enseignement obligatoire ? Cette question devrait être au coeur de toute vision émancipatrice et progressiste de l'enseignement. Pourtant, nous n'en savons rien ! Voilà pourquoi l'Aped a décidé de se lancer dans une enquête inédite. Les questionnaires, destinés aux élèves de 5e, 6e et 7e années de l'enseignement secondaire, sont prêts. Nous lançons maintenant un appel aux professeurs de ces années d'étude, afin qu'ils nous aident à réaliser cette enquête.



Si l'enseignement ne peut pas changer les rapports sociaux et économiques qui dirigent notre planète, il peut en revanche apporter à ceux qui les subissent la capacité de comprendre le monde et donc d'agir, collectivement, à le transformer. Telle est une des convictions fondatrices de l'Appel pour une école démocratique. Mais quel est réellement, chez les jeunes qui achèvent l'enseignement secondaire, l'état de ces connaissances qui devraient faire d'eux des citoyens critiques, capables de prendre une part active dans l'action politique et sociale ? Aujourd'hui, des études comme PISA permettent d'avoir une idée précise des compétences des élèves dans les domaines des mathématiques de base et de la lecture. Mais nous ne savons à peu près rien de leurs connaissances en histoire, en géographie, en technologie...

Dans les mois qui viennent, l'Apéd organisera une première grande enquête sur les «savoirs citoyens» des élèves en fin de cycle secondaire. Nous avons mis au point un questionnaire portant sur divers sujets qui nous semblent réellement essentiels : des questions sur l'environnement, sur l'histoire de Belgique ou du monde, sur les rapports sociaux et économiques à l'échelle nationale ou internationale. Les questions examinent les connaissances factuelles, mais aussi la maîtrise de concepts - comme l'énergie renouvelable ou l'équité sociale - ainsi que la capacité de mobiliser ces concepts pour témoigner d'une compétence en lecture ou en mathématique - comprendre et interpréter correctement un graphique ou une statistique, par exemple. Pour finir, les élèves sont invités à répondre à quelques questions sur leur origine socio-économique et culturelle.

Les questionnaires d'enquête sont prêts. Pour lancer l'opération, il ne manque plus que... vous ! Nous avons besoin de centaines d'enseignants de toutes les filières - général, technique, professionnel - et de tous les réseaux, prêts à participer à cette enquête. Ce que nous attendons de vous ? Que vous acceptiez de photocopier le questionnaire que nous vous enverrons (afin de réduire les frais de poste), que vous fassiez passer le test à (certaines de) vos classes de 5e, 6e ou 7e secondaire et que vous encodiez leurs réponses dans un fichier spécial que nous vous ferons également parvenir. Voilà une façon simple, concrète et fort utile d'aider l'Apéd dans son action. Nous comptons sur vous !

Voir formulaire page 23

Le 20 octobre dernier à Bruxelles

Six heures pour l'École démocratique

Nos « six heures » sont en passe de devenir une tradition. La formule « ateliers thématiques - promenades pédagogiques » a attiré 220 participants. Une bonne cuvée où l'on aura apprécié la présence de nombreux jeunes du Supérieur pédagogique. Selon les évaluations récoltées, la plupart des activités auront été l'occasion d'approfondir des thèmes chers aux enseignants soucieux de démocratisation de l'école et d'un monde plus juste. Côté francophone, certains ateliers et promenades ont drainé du monde (publicité dans l'espace public, réformes contre les discriminations - avec Marie Arena -, violence, approche critique des compétences ...) D'autres, plus confidentiels, n'en auront pas moins été des temps forts de réflexion et d'échange. Des lieux où s'élaborent des projets intéressants.

A noter, une assemblée plénière qui aura permis de mobiliser les participants sur des projets de l'Apéd, principalement une enquête sur les « savoirs citoyens », présentée par ailleurs dans ce numéro.

Nous publierons tous les comptes-rendus disponibles sur notre site internet. La réflexion initiée dans certains ateliers débouchera aussi sur la publication de dossiers dans votre trimestriel préféré (notamment l'enseignement fondamental, ou la question philo et religion dans l'école commune ...)

En entendant, voici quelques témoignages photographiques d'une journée stimulante.





aped

Hugo et Jean-Pierre au stand de l'aped



Les stands



*Quelles réformes pour lutter contre les discriminations sociales à l'École ?
M. Arena, Th. Jacques (MOC), JP Kerckhofs et le modérateur, JP Wauters*



Jeunes et violence, C. Nagels et Ph. Schmetz



*Les auteurs de « De school van de ongelijkheid », I. Nicaise,
D. De Zutter et N. Hirtt*



*Inégaux dès l'école fondamentale, A-S Lenoir
et M. Sacré*





aped

Que changer à l'enseignement (flamand) pour y réduire la ségrégation sociale ?



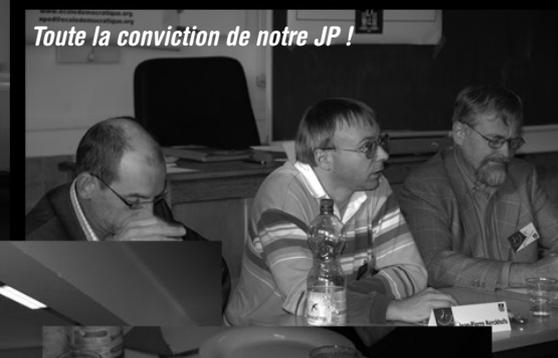
En langues aussi, tous capables ! Initiation pratique à l'utilisation des intelligences multiples, avec Dominique Byl



Expérience d'enseignement pour les immigrés dans leur langue d'origine, au « Foyer », Sofie Jonckheere et Patrizia Civetta



Toute la conviction de notre JP !



La pause couscous



Pourquoi et comment intégrer les paramètres écologiques et climatiques dans nos cours ? B. Legros et J-N. Delplanque



Savoirs et compétences, des enjeux seulement pédagogiques ? F. Dell'Aquila, brillant remplaçant de M. Crahay, et N. Hirtt





aped



Un atelier bilingue avec V. Favresse et L. Mettwie : enseignement bilingue en immersion, pourquoi et comment ? Expériences, études et évaluation



Education aux médias, le cas du Venezuela, avec M. Collon



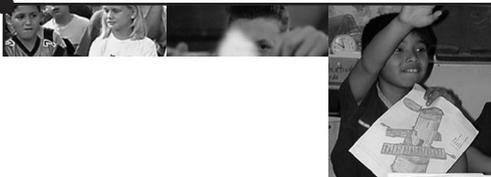
Samedi 19 janvier à Bruxelles Les membres de l'Aped débattent du port du voile dans les écoles

Considérant la question du voile comme secondaire, en regard des enjeux de la marchandisation de l'enseignement, de la ségrégation sociale qui y sévit, ou encore de son financement, nous avons repoussé jusqu'à ce jour toute prise de position. Mais le débat n'en demeure pas moins actuel et nous avons décidé de le mener au sein de notre organisation, sereinement, quitte à constater nos divergences.

Rendez-vous le samedi 19 janvier à 10 heures à Bruxelles (lieu à préciser selon le nombre d'inscrits).

Deux préalables : le débat sera réservé aux seuls membres en règle de cotisation, puisqu'il s'agit d'adopter, éventuellement, une position en tant qu'organisation. Par ailleurs, nous ne débattons que des positions progressistes sur cette question. Vous trouverez sur notre site internet (www.ecoledemocratique.org) les quelques textes qui serviront de base à la discussion. Ces textes seront supposés avoir été lus par les participants.

***Intéressé(e) ? Inscrivez-vous par email
(aped@ecoledemocratique.org)
ou par téléphone au 02 735 21 29***



l'Aped soutient la pétition «Sauvons la solidarité»

Nous n'avons pas hésité une seconde à répondre par l'affirmative lorsque des syndicalistes du Nord du pays nous ont demandé de soutenir la pétition « Sauvons la Solidarité ! ». Elle est maintenant soutenue par de nombreuses personnalités, dont certaines très connues en Flandre (nous n'en citerons aucune pour ne vexer personne ...) Son premier mérite est donc de montrer que cette Région n'est pas monolithique et qu'elle est loin de n'être qu'un repère de séparatistes.

Mais la pétition a d'autres mérites. Le plus important étant sans doute celui de ne pas s'opposer seulement au séparatisme, mais aussi à toute réforme de l'Etat qui irait dans le sens de moins de solidarité entre les Régions, de moins de solidarité entre les riches et les pauvres. Car ne nous y trompons pas. Sous couvert de « modernisation », c'est là que certains veulent nous emmener. Et les travailleurs n'ont rien à y gagner. Ni au Sud, ni au Nord. Car, à la solidarité, succéderait une surenchère compétitive qui nuirait à la qualité de l'assurance-maladie, de l'assurance-chômage ou encore au niveau des pensions. Une compétition exacerbée créerait également une spirale vers le bas en matière de salaires et de conditions de travail. Un désastre pour tous. Sauf pour le patronat, évidemment ...

L'expérience acquise dans d'autres matières régionalisées ou communautarisées

le montre. Dans l'enseignement, la communautarisation, effective depuis 1989, a eu pour effet de réduire les budgets partout. En effet, au début des années 80, notre pays consacrait 7 % du PIB à l'enseignement. Aujourd'hui, suite à la « Loi de financement » qui porte très mal son nom, nous sommes en dessous de 6 %. Ce qui constitue un sérieux « manque à gagner » pour tous. Certes, c'est l'enseignement francophone qui a le plus souffert. D'une part, parce que le Sud est plus pauvre. D'autre part, parce que la complexité institutionnelle ne permet pas de cumuler les moyens régionaux et communautaires comme en Flandre. Ce qui entraîne une situation catastrophique : 10.000 emplois perdus depuis 1989, des conditions de travail toujours plus dures et des inégalités entre élèves toujours plus criantes. Mais qu'on ne s'y trompe pas : la situation est loin d'être idyllique de l'autre côté de la frontière linguistique. En matière d'inégalités, par exemple, la Flandre se situe plutôt en bas de classement parmi les pays ou régions de l'OCDE. Par ailleurs, l'exemple de l'enseignement montre bien que l'autonomie des Régions ou Communautés a pour effet d'affaiblir les résistances. Car différentes mesures ont été prises de chaque côté. Pas toujours les mêmes et surtout pas toujours simultanément. Ainsi, les profs francophones se





«sauvons la solidarité»

sont-ils retrouvés seuls lorsque des emplois ont été perdus. Et leurs collègues Flamands tout aussi seuls lorsque leur carrière a été allongée. Qui y a gagné ?

A l'Aped, malgré la communautarisation, nous avons toujours tenu à l'unité entre les professeurs du Nord et du Sud. Parce que nous voulions garder la richesse des contacts et des échanges. Nous prouvons ainsi, depuis plus de dix ans, que la cohabitation amicale est possible malgré les divisions institutionnelles. Mais nous regrettons néanmoins ces divisions qui nous affaiblissent. C'est pourquoi nous appelons tous nos membres et sympathisants à signer la pétition afin de sauver la solidarité dans les domaines cruciaux où elle existe encore.

Pétition

Nous sommes Wallons, Bruxellois ou Flamands, nous sommes citoyens du monde. Nous ne voulons pas qu'on érige de nouveaux murs entre des gens, entre des régions et entre des pays. Nous ne voulons pas que le principe de base de solidarité soit remplacé par ceux de concurrence et d'égoïsme. Qui tirera profit de dresser les gens les uns contre les autres ? Tout ce que nous avons aujourd'hui en Belgique, nous l'avons obtenu ensemble, Flamands, Bruxellois et Wallons.

La solidarité entre les citoyens les plus riches et les plus pauvres, ainsi que la solidarité entre les régions plus riches et les plus pauvres sont des piliers de notre société belge. Nous voulons pour chacun un salaire convenable pour le même travail, indépendamment de la langue que nous parlons. Nous voulons que tous nos concitoyens aient le même droit à des conditions de travail et de vie saines et sécurisées, indépendamment du lieu où se situe l'usine ou le bureau.

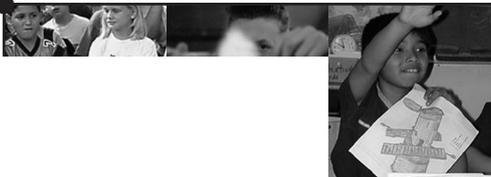
Nous voulons que tout qui perd son boulot puisse avoir droit au même soutien et aide, indépendamment de la région où il habite. Nous voulons que toutes les personnes âgées conservent un droit identique à une pension décente, indépendamment du fait qu'elles vivent à Bruxelles, en Flandre ou en Wallonie.

Bref, nous voulons la solidarité, pas la scission.

Convaincus ? Signez la pétition en ligne, à l'adresse ci-dessous. Vous pouvez aussi reproduire son texte (disponible sur le site) et la faire signer par un maximum de connaissances.

**Secrétariat : Bart Meuleman,
Doornzelestraat 66, 9000 Gent, 0486 23 46 97
www.sauvonslasolidarite.be
www.reddesolidariteit.be**





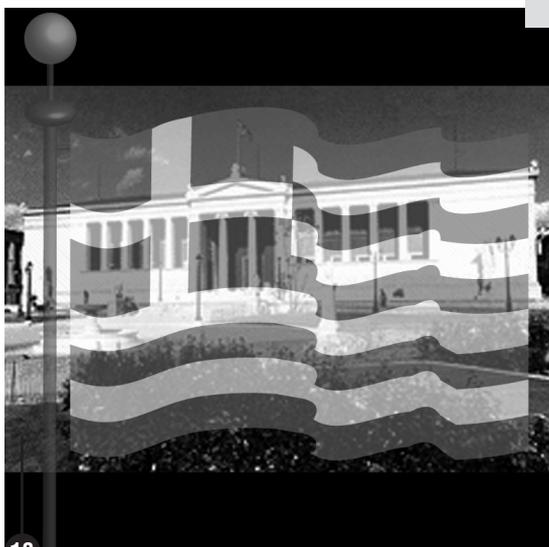
Par Aris Oikonomou

Le printemps de Grèce Mouvement pour un enseignement gratuit, public et au service du peuple

L'année 2006 aura marqué le début de la plus grande lutte étudiante des dernières années en Grèce. À deux reprises, de mai à juin 2006 et de janvier à mai 2007, plus de 90% des facultés universitaires (AEI) et hautes écoles (TEI) auront été occupées par des étudiants. Presque chaque semaine, de mai 2006 à juin 2007, les rues des grandes villes grecques étaient inondées par les étudiants et leurs professeurs, et les Assemblées Générales dans chaque faculté du pays pleines à craquer. Selon les militants de l'après dictature, il faut remonter à cette époque pour trouver un mouvement étudiant d'une telle ampleur.

Quels étaient les catalyseurs de cette explosion sociale ? Premièrement, la « nouvelle » proposition de loi, connue sous le nom de « loi-cadre », qui proposait de profondes réformes libérales du système d'enseignement. Deuxièmement, la volonté du parti au gouvernement, Nea Dimokratia, et du Parti Socialiste, PASOK, de réviser l'article 16 de la Constitution, qui garantit le caractère gratuit et public de l'enseignement en tant que bien national.

Avant de poursuivre, il est important de rappeler le cadre dans lequel ce majestueux mouvement s'est déroulé. Et noter qu'il ne s'agissait pas d'une explosion spontanée ni d'un réveil soudain de la conscience des jeunes Grecs. Plusieurs éléments convergeaient pour donner ce résultat. Premièrement, les attaques portées constamment au système d'enseignement public et gratuit, tant au niveau primaire et secondaire que supérieur. Notamment, depuis la formalisation du Processus de Bologne, une série de lois votées par les gouvernements de « gauche » et de droite, visant à démanteler l'enseignement supérieur gratuit





le printemps de grèce

et public (1). Deuxièmement, la pression exercée sur les gouvernements - et les différents partis - par les instituts privés fournissant un enseignement supérieur. Puisque la constitution grecque donne le monopole de l'enseignement à l'État, aucune de ces institutions privées ne peut fournir un diplôme qui soit reconnu. Afin de contourner cette donne, elles se profilent comme autant de succursales grecques d'universités étrangères. Elles revendiquent une libéralisation de l'offre d'enseignement. Enfin, l'existence d'un mouvement syndical étudiant, militant et organisé. Qu'elles soient de droite ou de gauche, les organisations de représentation étudiante sont très organisées, très politiques et très proches des divers partis de la scène politique. Cependant, c'est grâce aux organisations syndicales étudiantes de gauche (notamment la PKS, proche du Parti Communiste Grec), qui ont fait un travail de sensibilisation, de mobilisation et de collaboration avec le mouvement syndical depuis plusieurs années, que le mouvement de 2006 a pris une telle ampleur.

La loi-cadre ne passera pas !

Dès le début de son mandat, la Ministre de l'Enseignement, Marietta Yannakou, a avoué son envie de « moderniser » le système d'enseignement. Ainsi, elle propose de mettre en œuvre les « promesses vides du PASOK », à savoir la révision de l'article 16 et la loi-cadre (les deux sont des propositions du Parti Socialiste, PASOK).

C'est en avril 2006 que Yannakou propose de discuter de la loi-cadre au Parlement. Cette loi veut, entre autres ...

1/ L'introduction du syllabus/livre de référence payant. Selon la loi en vigueur, les livres et syllabus sont gratuits. Pour le législateur, ce mode de distribution est désormais dépassé car il encouragerait la stagnation et le monopole. Ainsi, il propose le libre choix payant.

2/ La reconsidération de « l'asile académique ». Aujourd'hui, l'asile assure la liberté d'expression et de circulation d'idées dans tous les lieux académiques (campus, bâtiments, etc). La « loi cadre » propose la limitation de ce droit aux bâtiments académiques et limite drastiquement son application.

3/ La limitation de la population étudiante en limitant la possibilité de redoublement.

4/ La rationalisation du budget des universités. Ainsi, elles doivent, d'une part, fonctionner sur base de contrats de 4 ans (par opposition au financement direct qui est

le système actuel), négociés avec le ministre des Affaires économiques, et, d'autre part, elles doivent chercher des compléments budgétaires, des fonds privés.

5/ L'introduction de managers dans chaque faculté pour rationaliser le budget et les procédures.

La réponse des étudiants, des syndicats des professeurs universitaires et du personnel est immédiate. Deux semaines après la proposition de la Ministre, la Grèce connaît une des plus grandes vagues d'occupation des facultés universitaires, des Assemblées Générales avec une participation sans précédent, des grèves des enseignants et du personnel administratif. Au début du mois de mai 2006, 100 facultés sur 400 sont occupées ; début juin 2006, 167 et, mi-juin, plus des 350 !

Une Coordination Nationale de lutte est mise sur pied par les étudiants. Celle-ci décide des revendications communes, des dates des manifestations, des actions et du rapport avec les syndicats des travailleurs. Ce qui démontre l'aspect extraordinaire de cette mobilisation, c'est qu'il y a plus de 1000 représentants venus des quatre coins de Grèce pour participer aux rencontres nationales de cet organe.

L'été marque la fin de la première phase de mobilisation. Les étudiants sont fatigués, la session d'examens risque d'être perdue (d'ailleurs, pour beaucoup, cela a été le cas), la loi cadre est simplement gelée et le débat sur la révision de l'article 16 reste embryonnaire.

Et ça repart

Après les vacances d'été, le gouvernement choisit de ne plus parler de l'enseignement supérieur, mais du secondaire et du primaire. Ce qui provoque une grève de trois mois (septembre - décembre 2006) des enseignants du primaire et du secondaire, avec le soutien massif des écoliers qui, eux, occupent leurs écoles.

Parallèlement, les universités essayent de reprendre leur lutte. De nombreuses AG sont organisées, de même que quelques occupations. Mais le mouvement ne reprend vraiment qu'en décembre, quand le débat sur la révision de l'article 16 est proposé par le gouvernement.

L'Article 16 de la Constitution grecque garantit un enseignement de qualité, gratuit et surtout public, à tous les citoyens grecs. Il déclare sans ambiguïté que seul l'Etat peut fournir ce service et que toute personne privée se voit



le printemps de grèce

explicitement interdire de le faire à sa place ou de manière parallèle.

Le prétexte avancé pour justifier cette révision ? Il s'agirait de corriger une série de problèmes dans l'enseignement public (bureaucratie, clientélisme, mauvaise gestion, recherche scientifique limitée, professeurs poussés vers le privé, matériel nécessitant une modernisation, etc.). Mais, selon le mouvement, le gouvernement ne vise en réalité que la création d'un « marché » de l'enseignement. Plus précisément, il veut permettre à la centaine d'établissements privés déjà existants de fournir des diplômes reconnus.

Le mécanisme développé lors des mobilisations de mai - juillet 2006 se remet en marche dès janvier. En trois semaines, et en pleine session d'examens, les occupations dépassent le seuil des 380 facultés. En février 2007, seule la section de dentisterie de la faculté de médecine de l'Université Aristotélique de Thessalonique est ouverte, et ceci jusque fin avril.

La Coordination Nationale de la Lutte des étudiants décide de rejoindre les syndicats des travailleurs dans leur effort de monter le Front de l'Enseignement pour le Peuple. Avec pour résultat des actions communes au niveau national. Presque toutes les semaines, les étudiants, écoliers, ouvriers (dans la construction, dockers...) et employés se retrouvent dans les rues des grandes villes grecques. Les représentants syndicaux des enseignants (OLME) et professeurs universitaires (POSDEP) participent activement aux AG étudiantes et les soutiennent dans leurs actions.

Tout ce mouvement finit par pousser le PASOK, qui jusqu'à ce moment-là soutenait la révision, à prendre un « virage à gauche ». Fin février 2007, lors du vote sur les articles révisables de la Constitution, tous ses députés quittent le Parlement au moment du vote. Beaucoup y voient une victoire du mouvement. Cependant, le parti au gouvernement étant majoritaire au Parlement, ce boycott n'empêche pas que l'article 16 soit désigné comme révisable par le prochain Parlement.

Au moment où tout le monde pense que le mouvement va se calmer - le croyant essoufflé -, Yannakou reprend la discussion sur la loi-cadre. Ce qui donne un nouveau coup de pouce au mouvement. Les occupations, manifestations et AG continuent. Toutefois, la fatigue, les contradictions au sein du mouvement, les menaces par les divers doyens et recteurs (l'année serait perdue), la propagande anti-étudiante répétée tous les soirs dans les journaux télévisés, et les tabassages par la police commencent à couper les ailes aux étudiants.

A partir de mars 2007, le nombre de facultés en lutte diminue inexorablement. En mai, le mouvement est réduit de moitié. Malgré la participation massive aux manifestations, le dynamisme baisse. Certains parlent de stagnation ou, pire encore, de mort du mouvement. Dans ce moment de faiblesse, l'organisation syndicale étudiante proche de la Nea Dimokratia, DAP, reprend son travail de division du mouvement et met en avant des arguments fatalistes et alarmistes (nous allons rater notre année, on ne peut rien faire contre le gouvernement, ce sont des décisions prises par l'Union Européenne ...).

Le pari contre la loi-cadre est perdu. Celle-ci est votée au début de l'été, pendant que les étudiants présentent les milliers d'examens qu'ils n'avaient pas passés durant leur lutte et rattrapent les heures de cours perdues.

Cependant, ils disent clairement qu'ils ont peut-être perdu une bataille, mais pas la guerre. « La lutte continue. Les étudiants sont plus expérimentés, plus mûrs, savent qui sont leurs amis et leurs ennemis. En septembre, ils nous retrouveront encore sur leur chemin. La loi-cadre est passée, mais nous ne permettrons pas qu'elle soit appliquée... On se reverra l'année prochaine. »

Suite au prochain épisode ...

(1) L'enseignement supérieur grec est gratuit et financé à 100% par l'Etat. Il y a un examen d'entrée, mais la participation est néanmoins très grande. Ainsi, pour une population de 10 millions d'habitants, il y a à peu près 400 000 étudiants dans le supérieur (ce qui est comparable à la Belgique). L'enseignement supérieur est gratuit. Ainsi, personne ne paie de minerval, de syllabi/livres/manuels, de repas (au pire, dans certaines facultés, il y a un plafond de 1 ou 1,5€) et tous les étudiants ont droit à une carte de réduction pour les transports en commun (selon le transport, la réduction varie entre 50% et 70%) et pour l'accès à la culture.



Par Ludo Merckx

Crise politique et éducation

La richesse des échanges linguistiques

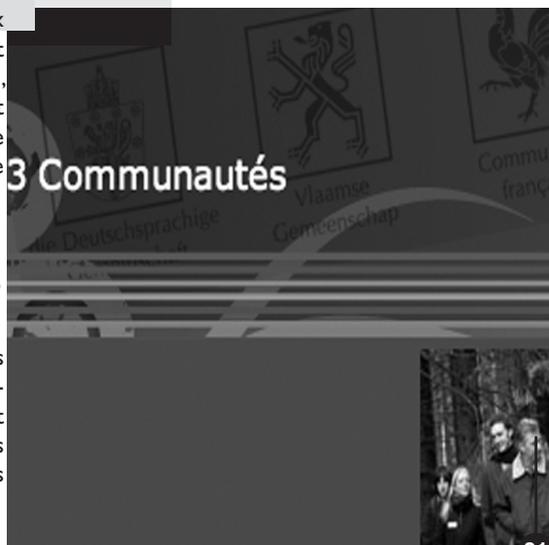


Dans le contexte actuel d'inquiétude, où les Flamands et les Wallons sont dressés les uns contre les autres, je cherche des rapprochements et des contacts au sein de l'enseignement. Qui d'entre nous a intérêt à une division (du pays) ? Personne. Après une réunion à Gand, sur la crise politique belge, j'ai trouvé utile d'expliquer une initiative dans le cadre de mon travail. Je la vois comme l'une des possibilités pour réorienter l'opinion publique vers la compréhension et la solidarité entre communautés.

Je suis instituteur dans l'école fondamentale « De Buurt » à Gand. Depuis plus de dix ans, nous avons entrepris de mettre les enfants de notre école fondamentale en contact avec des enfants de même âge d'écoles francophones : des enfants de Péruwelz, Ohain, Bruxelles sud, Jurbise et Couthuin sont ainsi entrés en contact avec des jeunes gantois et vice-versa. Pour rendre la chose possible financièrement, nous devons introduire chaque année un dossier auprès de « Klavertje Drie ». Nous pouvons ainsi faire en sorte que ce projet soit gratuit pour nos enfants.

Comment se passe ce genre d'échange linguistique ?

Chaque école peut discuter avec son école partenaire d'une formule possible pour les deux établissements. L'objectif est d'aboutir à un échange et pas seulement à une correspondance. De notre côté, nous avons toujours choisi de fréquenter l'autre établissement pour une période de trois jours et réciproquement. Nous planifions toujours ces visites réciproques à la même période. Lorsque nous partons le mercredi matin, nous restons





crise politique et éducation

jusqu'au vendredi soir. La visite inverse se fait directement après le week-end. Nous avons découvert que c'est plus satisfaisant. La glace ne doit être rompue qu'une fois.

Que se passe-t-il concrètement durant un tel échange ?

Durant la journée, il y a des activités communes, où nous veillons à travailler avec des groupes mélangés linguistiquement. Nous organisons des recherches, travaillons en ateliers, explorons la région. Nous travaillons avec des jeux communautaires. Nous organisons aussi un goûter collectif et ... nous ne manquons pas de faire une petite fête. Après l'école, nous optons pour un séjour dans la famille d'accueil. Précédemment, nous avions choisi un séjour commun, dans un camp ou une auberge de jeunesse. Cependant, nous trouvons que le séjour dans une famille est plus sympathique. Du fait de loger en famille, nous remarquons que les parents se sentent aussi plus concernés par l'initiative. Certains enfants gardent le contact et retournent durant le week-end, ou sont invités lors de fêtes. Dans les écoles francophones nous parlons français et les enseignants francophones dirigent les activités. Les enseignants visiteurs assistent leurs collègues. Nous discutons préalablement les grandes lignes, mais le contenu concret et l'organisation est sous la responsabilité de l'école visitée.

Les élèves sont-ils ouverts à une telle initiative ?

Absolument ! Ils l'envisagent parfois avec un peu de crainte, mais les expériences sont le plus souvent positives et à la fin ils doivent même essayer quelques larmes. Beaucoup dépend aussi de la préparation. Nous, les enseignants, nous informons les parents du projet et nous les engageons à nous soutenir. Les instituteurs échangent déjà très tôt des informations sur les enfants (caractère, intérêts, niveau d'indépendance, audace, ...). Ainsi nous cherchons dans quelle famille chacun se sentira bien et pourra loger. De la sorte, les enfants savent assez vite avec qui ils peuvent prendre contact : écrire, téléphoner, envoyer des mails ou chatter. Les parents peuvent aussi prendre contact avec la famille de l'enfant de l'autre langue.

Quels sont les objectifs principaux pour nous ?

Un tel échange est une situation de vie réelle. Nous rassemblons les enfants pour un grand défi. Ils sentent directement la nécessité et l'utilité de pouvoir s'exprimer dans l'autre langue. Ils nous expriment eux-mêmes ce qu'ils veulent tous pouvoir demander ou dire. Ils proposent eux-mêmes toute la matière d'enseignement. Notre objectif dépasse cette acquisition de la langue. Lorsque des enfants (et leurs parents) s'engagent dans le défi de la vie et du séjour dans une école d'une autre langue, dans une famille d'une autre langue, ils s'offrent à eux-mêmes un énorme cadeau. Avoir cette chance et la saisir est, moyennant un bon accompagnement préalable, une chance incroyable pour la vie : nous donnons aux enfants l'occasion de regarder par-dessus leur frontière linguistique interne, de s'apprécier mutuellement. En acceptant ce type de défi, vous faites de nouvelles expériences et vous apprenez plus.

Y-a-t-il aussi des inconvénients ?

Pas beaucoup. Il arrive bien parfois que le courant ne passe pas vraiment entre certains enfants ou que l'enfant ne se sente pas vraiment à l'aise (nostalgie, intérêts ou caractères mal accordés). Le plus souvent, nous trouvons des solutions sur place pour ce genre de problème : un petit dialogue, un peu de consolation, mais aussi apprendre à un peu supporter. C'est pourquoi nous avons opté pour des périodes d'échange courtes. Surmonter la nostalgie, le dépaysement, peut aussi être une école de vie. Préserver votre enfant de tout contact n'est certainement pas une bonne chose ! Sinon, je ne vois pas tant de problèmes. Quand même une chose : nous choisissons encore toujours le français comme deuxième langue dans notre école. Dans les écoles avec lesquelles nous travaillons, nous remarquons que les parents préfèrent souvent l'anglais comme deuxième langue. Tous les enfants ne participent pas au cours de néerlandais. Heureusement, tous les francophones participent à l'échange linguistique lorsque nous les approchons. Nous remarquons aussi une évolution lorsqu'on travaille chaque année avec la même école. Les parents voient l'enthousiasme des élèves et inscrivent leurs enfants au cours de néerlandais comme deuxième langue. La confiance s'installe et l'envie d'apprendre le néerlandais augmente. Les néerlandophones ne peuvent pas oublier qu'il y a plus d'intérêt à apprendre le français que l'inverse : le français est une langue internationale et est beaucoup plus présente dans notre vie de tous les jours.

Avez-vous de nouvelles propositions ou idées ?

Je conseille à mes collègues d'autres écoles de prendre aussi ce genre d'initiative. Je suis toujours prêt à partager notre connaissance et notre expérience. Il y a quelques années j'ai filmé notre échange. Nous utilisons aussi ce film pour les soirées d'information des parents. Inversement, vous pouvez aussi, en tant que parent, informer les enseignants de ce genre d'initiative. L'école peut constituer un dossier et demander des subsides. Il faut oser faire le pas. Je suis heureux que nous fassions cela depuis tant d'années. Lorsque j'ai entendu, au cours des dernières semaines, les propos séparatistes de certains politiciens, je ne veux pas baisser les bras. Je pense plus loin.

Il serait peut-être utile que je séjourne plusieurs semaines dans notre école partenaire pour y donner les cours normaux (toutes les branches) en néerlandais et faire tout le travail pour (enseigner) le vocabulaire nécessaire à l'échange. Entre-temps l'enseignant de l'école partenaire ferait le même travail dans ma classe en français. Quelqu'un a-t-il déjà une telle expérience ?

Pour contacter Ludo Merckx : lutlud@yahoo.com

Le programme « Klavertje Drie » est une initiative du fonds Prince Philippe, qui soutient des projets entre écoles des communautés flamande, française ou germanophone de notre pays.

Échanges linguistiques dans l'école fondamentale : Klavertje drie (dossier auprès du fonds Prince Philippe).

Renseignements :

<http://www.prins-filipfonds.org/pff/default.aspx?LangType=2060>



enquête

Appel aux professeurs du 3e degré secondaire

Enquête sur l'état des savoirs citoyens

Nom et prénom :

e-mail (indispensable) :

Je suis disposé à effectuer l'enquête auprès de (approximativement) :

..... élèves de **5e** année, enseignement général ou technique de **transition**

... élèves de **5e** année, enseignement **technique de qualification**

..... élèves de **5e** année, enseignement **professionnel**

..... élèves de **6e** année, enseignement général ou technique de **transition**

..... élèves de **6e** année, enseignement **technique de qualification**

..... élèves de **6e** année, enseignement **professionnel**

..... élèves de **7e** année, enseignement **professionnel**

Je m'engage à...

- Photocopier le questionnaire après l'avoir reçu par e-mail (fin novembre)
 - Je peux effectuer ces photocopies gratuitement
 - Il faudra me rembourser le prix des photocopies
- Faire passer les tests aux élèves avant le mois de février 2008, en respectant les directives méthodologiques qu'on me communiquera (30 à 50 minutes, travail individuel, etc...)
- Encoder les réponses dans un fichier informatique que vous me ferez parvenir et vous le renvoyer avant fin février 2008 (nécessite le logiciel Excel ou OpenOffice)
- Respecter scrupuleusement l'anonymat des élèves : je ne chercherai par aucun moyen à connaître les réponses d'un élève en particulier.
- Ne divulguer les questions du test à personne avant publication des résultats de l'enquête.

Renvoyez-nous ce formulaire par la poste ou par e-mail ou, mieux encore, inscrivez vous directement sur le site de l'Aped (<http://www.ecoledemocratique.org>)



Classer les universités : une aberration

Classer les universités - ou les écoles de quelque niveau qu'elles soient - nous a toujours semblé une aberration. Parce que cela relève d'une logique concurrentielle et marchande contraire à une école de qualité pour tous. Parce que ce procédé ne tient pas compte des disparités de politiques éducatives et de moyens mis en œuvre. Et que cela produit des effets pervers désastreux (ouverture ou fermeture de sections suivant les modes, hausse des droits d'inscriptions dans les établissements les mieux cotés, ségrégation sociale, débauche de scientifiques d'une université à l'autre, à coup de millions de dollars, concentration des moyens dans les établissements riches, désolation dans les établissements pauvres, etc.)...

Le recteur de l'ULB, Philippe Vincke, vient en plus de fustiger l'imposture de ces classements gravement biaisés. Selon ce mathématicien, les critères retenus par les deux classements de « référence », le « Shanghai » et le « Times Higher Education Supplement », sont tout sauf fiables. La méthodologie employée n'est pas toujours transparente et vérifiable, de nombreuses disciplines n'entrent pas en ligne de compte, le nombre d'étudiants inscrits est retenu comme critère de qualité (!), le nombre de textes publiés par chaque université y intervient, alors que ceux-ci peuvent être signés individuellement ou en équipe ... Conclusion dans le Soir du 22 septembre : le tout ne vaut pas grand-chose.

Avec Sarko, l'école privée a le vent en poupe

A l'heure où le ministre français de l'Éducation nationale annonce la suppression de plus de 11 000 postes, il se lance dans une nouvelle provocation contre l'enseignement public. Une circulaire d'application de l'article 89 de la loi du 13 août 2004 oblige les maires à financer la scolarisation des élèves de leur commune dans des établissements privés situés dans une autre commune, alors qu'une première circulaire d'application avait été annulée par le Conseil d'État en juin dernier. Mais le gouvernement de Nicolas Sarkozy n'a eu d'autre priorité que d'en rédiger une nouvelle, confirmant son engagement en faveur de l'enseignement privé qui, rappelons-le, reçoit 20 % des emplois publics d'enseignement alors qu'il n'accueille que 16,5 % des effectifs scolarisés. Pourtant, Sarkozy avait promis, devant l'Association des Maires de France, que ce dispositif ne serait pas applicable si la commune d'origine des enfants disposait d'une école publique. La circulaire dit l'inverse. Le Parti socialiste a réagi en demandant à ses élus de ne pas appliquer cette circulaire, dans l'attente des nouveaux recours déposés devant le Conseil d'État.



Concours : mettez votre école au service du profit

Le gouvernement de Marie Arena vient de lancer, en partenariat avec l'Union Wallonne des Entreprises, un concours invitant les classes de l'enseignement secondaire «à prendre contact avec une entreprise et à conclure avec elle un partenariat». Grâce à cette initiative, la ministre espère que «les jeunes vont mieux comprendre le fonctionnement de l'entreprise». Quant à l'entreprise, elle bénéficiera «d'une relation privilégiée avec de possibles futurs entrepreneurs et travailleurs». Il s'agit encore d'aider «au développement des attitudes et des compétences» qui sont réclamées par le monde du travail. Ce n'est qu'un concours, un de plus. Mais c'est aussi une initiative, une de plus, qui contribue à ancrer dans la tête de tous l'idée que l'enseignement secondaire doit être (davantage) au service de l'économie. Colonisation des esprits, quand tu nous tiens ...

Commission européenne : tous aux TIC !

On croyait le sujet enterré. Après la folie des années 1997-2000, le matraquage en faveur des «compétences numériques» s'était quelque peu calmé. Mais c'est reparti. Jan Figel, commissaire européen à l'éducation, Viviane Reding, commissaire à la société de l'information et Günther Verheugen, le vice-président de la Commission chargé de la politique industrielle, viennent de publier un rapport soulignant les «graves pénuries et inadéquations en matière de compétences numériques» en Europe. « Les compétences numériques sont l'élément clé dans le cadre de l'éducation et de la formation tout au long de la vie », a notamment déclaré Jan Figel. Ainsi, une fois de plus, les responsables de la Commission ne pensent l'éducation qu'en termes de productivité économique. Faisant sans doute référence aux centaines de milliers d'étudiants qui perdent leur temps dans des formations en littérature, histoire, philosophie, physique théorique, arts plastiques, mathématiques pures et autres broutilles improductives, Viviane Reding a estimé que «nous ne pouvons plus nous permettre de gaspiller le talent de millions d'Européens en les écartant de la société de l'information».

L'économie et la technologie sont-elles au service de l'homme ? Ou bien l'homme est-il au service de (ceux qui dominent) l'économie et la technologie ? Poser la question à un Commissaire européen, c'est y répondre...



annonce

Samedi 12 avril à Anvers Une journée d'étude de l'OVDs*

«School van de ongelijkheid»

Avec les auteurs du livre du même titre, paru récemment.

Nico Hirtt (fondateur de l'Aped)

Ides Nicaise, professeur à la KULeuven et HIVA (Hoger Instituut voor de Arbeid)

Dirk De Zutter (permanent à la centrale Enseignement de l'ACV-CSC)

En matinée : conférences par les trois auteurs et présentation de leurs alternatives

Après-midi : discussion (en groupes) sur les alternatives

**La journée se fait en néerlandais,
mais la présence de professeurs de l'enseignement francophone
y est vivement souhaitée.**

Ecole Maris Stella, Turnhoutsebaan 226, Borgerhout (Anvers)

*** (branche flamande de l'APED)**





université : l'attrition de la recherche la réforme ». Une mine de renseignements pour tous les enseignants et travailleurs de la culture en résistance au néolibéralisme.

marchandisation de l'École. Il voit aussi le travail - dans son omniprésence ou au contraire dans son manque - et la violence sociétale en général comme les deux faces d'une même médaille. Dans ce qui est finalement une attaque contre le néolibéralisme, on ne pourra reprocher grand' chose à l'auteur, si ce n'est une certaine vision idéalisée des enfants au travers d'expressions d'un vitalisme sommaire comme « le sens merveilleux et exubérant de la vie qui les caractérise », ou bien lorsqu'il déplore qu'on les traite « comme des adultes en devenir ». Et pourtant, que sont-ils d'autres ? Cela n'empêche pas de prendre soin d'eux et de les instruire, bien au contraire.



Par Bernard Legros

**ABSENSOUR Corinne,
SERGENT Bernard,
WOLF Edith,
TESTEFORT Jean-Philippe**
(sous la dir. de),

*De la destruction du savoir
en temps de paix. École, université,
patrimoine, recherche,*
**éd. des Mille et Une Nuits,
Barcelone, 2007, 461 p.**



TRIMESTRIEL
MILLE ET UNE NUITS

À partir d'exemples puisés principalement en France, les auteurs tirent la sonnette d'alarme sur la marchandisation de quatre pans de la culture, en fournissant une quantité de faits édifiants, fruits d'une enquête poussée, tant sur le terrain - plusieurs des contributeurs sont enseignants - que dans les rapports ministériels, la presse et les ouvrages de référence. Ils mettent en perspective trente ans de « réformes » de l'École en n'hésitant pas à rentrer dans des considérations techniques et administratives qui s'adressent avant tout aux enseignants (et surtout aux enseignants français). Cet ouvrage a beaucoup de points communs avec ceux de Nico Hirtt - souvent cités - et vise le même objectif. Il fait en quelque sorte office de doublon avec L'École prostituée, Tableau noir et Les nouveaux maîtres de l'École pour la partie consacrée à l'enseignement obligatoire. Mais les auteurs traitent également d'autres sujets aussi préoccupants : la violence faite au savoir dans les universités qui sont en partenariat avec les entreprises, les étapes qui ont conduit à mettre progressivement le CNRS sous la coupe du secteur privé, le démantèlement ou la métamorphose de certains musées à des fins touristiques. Enfin, Jacques Maillard nous livre sa vision originale de la régression contemporaine du savoir dans le dernier chapitre intitulé « Dans la recherche et

GODARD Philippe,
Au travail, les enfants !,
éd. Homnisphères, Paris, 2007,
110 pages.
Préface de Raoul Vaneigem.

En 2004, j'avais déjà repéré Philippe Godard dans sa charge impitoyable et radicale Contre le travail (Homonisphère). Il la reprend dans Au travail les enfants ! en la centrant cette fois, comme le titre l'indique, sur la portée concrète et idéologique du travail sur les plus jeunes membres de la société. Il souligne que les enfants sont traités, dans la civilisation industrielle, non seulement comme des consommateurs - ce qu'on savait déjà -, mais aussi comme des futurs producteurs de richesses - ce que l'on a tendance à oublier. C'est que l'auteur ne croit pas un instant à la disparition du travail, même si les chiffres du chômage de masse ou le taux d'automatisation semblent dire le contraire. Dans les pays pauvres, beaucoup d'enfants n'ont pas droit à la scolarité et participent très rapidement au cycle productif (bien que l'OIT se soit donné la mission d'éradiquer ce mal dans un futur plus ou moins proche). En Occident, l'idéologie du travail est distillée par toutes les infrastructures, y compris l'École. L'auteur pointe ainsi les liens de plus en plus étroits entre celle-ci et les entreprises, et rejoint, sans jamais citer le terme, la thèse de la

